



PROJET PEDAGOGIQUE

de la micro-crèche d'insertion

La Cour Enchantée

Février 2014

Association PAR Enchantement, 55-57 Rue de la Charmille, 67200 STRASBOURG

INTRODUCTION

a. La carte de visite / Offre de service

- **Les critères d'accès pour bénéficier de :**
 - une place prioritaire : enfant dont les parents habitent Strasbourg Koenigshoffen et dont les deux parents s'inscrivent dans une activité professionnelle (emploi, stage ou formation),
 - un accueil occasionnel : enfant fréquentant régulièrement l'Atelier Parent Enfant de l'association PAR Enchantement.

- **Les missions :**
 - proposer un accueil d'urgence de l'enfant,
 - soutien à la parentalité et à la conciliation vie familiale – vie professionnelle,
 - accompagner les parents à la recherche d'un accueil pérenne et à l'organisation de la vie quotidienne,
 - insérer professionnellement les salariés de la micro-crèche.

- **Les conditions d'accueil :**
 - L'accueil d'urgence concerne toutes les places,
 - Capacité d'accueil : 10 enfants + 10% maximum (11 enfants au total),
 - Présence de l'enfant de 2 heures minimum et 1 à 2 fois par semaine minimum,
 - Plages horaires de 7 heures à 20 heures, avec 3 places entre 7 et 8 heures et entre 18 et 20 heures au cas où les parents travaillent ou se forment (pas d'accueil occasionnel sur ces créneaux),
 - L'accueil proposé par la crèche est temporaire. Les enfants réguliers (qui viennent tous les jours) quittent la micro-crèche en passant vers un accueil pérenne dans l'ordre de leur arrivée à la crèche.
 - Le tarif est calculé sur la base de la PSU (Prestation de Service Unique) de l'accueil familial et parental,
 - La famille doit adhérer à l'association gestionnaire PAR Enchantement,
 - L'accueil régulier s'adapte aux horaires du travail ou de la formation des parents.
 - L'accueil occasionnel est proposé en fonction des places disponibles et il est conditionné par la fréquentation de l'Atelier Parent Enfant à l'association.

- **L'équipe** :

- Les accueillantes :
 - 2 EJE
 - 1 CAP PE
 - 1 Assistante Maternelle
 - 1 accueillante PE en formation
 - Bénévoles
- La cuisinière, qui est aussi accueillante sur le temps du repas,
- L'agent d'entretien,
- Le responsable, travailleur social, gérant de la micro-crèche,
- CESF : accompagnement socio-professionnel des salariés, encadrement de la cantine et de l'entretien,
- La directrice, référent technique CESF (garant du projet pédagogique).

b. Les axes de fond

Les objectifs généraux énumérés ci-dessous traversent tout le projet pédagogique :

- ① Offrir rapidement, voire en urgence, une place d'accueil à l'enfant pour favoriser l'insertion professionnelle du ou des parent(s).
- ② Accueillir la famille dans le respect de sa culture, de son histoire et de son projet familial et professionnel.
- ③ Assurer le bien-être physique et affectif de l'enfant (soins de base : repas, sommeil, hygiène, santé), dans le respect de son rythme et de son développement.
- ④ Favoriser le jeu, l'expression, les découvertes, les expériences de l'enfant par une attitude bienveillante et attentive.
- ⑤ Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la relation et du vivre ensemble.
- ⑥ Soutenir et accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants.
- ⑦ Donner à l'équipe des moyens d'échanger, de réfléchir à sa pratique professionnelle, de se former et de prendre sa place dans le projet.
- ⑧ Permettre l'ouverture des familles à la vie de l'association et du quartier.
- ⑨ Accompagner les parents dans la recherche d'une place d'accueil pérenne (crèche, assistante maternelle, école, centre de loisirs).

1. L'ADAPTATION : LE TEMPS DES PREMIERES RENCONTRES

a. Une période de rencontres

La première rencontre :

La micro-crèche « La Cour Enchantée » a été ouverte par l'association gestionnaire PAR ENchantement pour permettre aux parents du quartier de Koenigshoffen de travailler et/ou de se former.

L'association met en place l'Atelier Parents-Enfants (APE) qui est en même temps la permanence de la micro-crèche. La première rencontre entre les parents, l'enfant et la structure se déroule dans ce cadre. La famille y rencontre le responsable et échange sur ses besoins d'accueil, son contexte familial et ses projets professionnels.

Les parents constituent le dossier avec différentes pièces complémentaires, notamment une attestation d'embauche ou de formation. Le responsable de la structure organise l'accueil de l'enfant en prenant en compte le caractère d'urgence. Il explique le fonctionnement de la micro-crèche aux parents et leur fait visiter les locaux.

L'accueil d'urgence :

La plupart des accueils réalisés à la micro-crèche sont des accueils d'urgence. Les adaptations sont prévues, au maximum trois semaines à l'avance, quand le parent a connaissance de sa date d'embauche ou du début de sa formation.

Cependant, une proposition d'embauche ou de formation peut se présenter sans que les parents puissent l'anticiper. Les délais sont donc parfois courts pour mettre en place une adaptation. Il s'agit alors de donner à l'enfant le plus de repères possibles pour lui permettre de trouver sa place à la crèche pendant l'absence de ses parents.

Vu le caractère d'urgence de la plupart de nos accueils, l'adaptation est réellement devenu notre mode d'accueil, notre manière d'être dans le fonctionnement quotidien et à long terme.

Définition de l'adaptation :

L'adaptation est une période plus ou moins longue qui permet aux parents et à leur enfant de découvrir l'équipe et les enfants de la micro-crèche et de s'approprier un nouveau lieu d'accueil, puis de se séparer petit à petit sur des périodes de plus en plus longues. En cas d'une indisponibilité des parents pendant la période d'adaptation, une personne relais peut faire le lien entre l'enfant, sa famille et la micro-crèche.

Cette période ne peut pas être standardisée, elle est individualisée et adaptée au rythme de l'enfant en prenant en compte les impératifs des parents.

Les professionnelles sont présentes et disponibles pour accompagner l'enfant et les parents durant la séparation. Pendant le temps de l'adaptation, chaque membre de l'équipe accentue cette disponibilité pour faire en sorte que les premières séparations se passent au mieux et pour favoriser l'accueil à venir. En effet, l'adaptation a toute son importance : il s'agit de nouer une relation de confiance avec la famille afin d'assurer une sécurité affective à l'enfant accueilli.

Les premières adaptations sont prises en charge par le ou les deux professionnels présents. Tous les membres de l'équipe sont en capacité de prendre en charge les adaptations.

b. Une période de présentations

Lors de la première rencontre à la crèche, l'enfant reste avec son parent durant tout le temps d'accueil. Il s'agit pour l'enfant et le parent de faire connaissance avec les accueillantes, les bénévoles et les autres enfants. Le parent découvre la structure avec l'enfant.

Les accueillantes expliquent aux parents le sens et le fonctionnement de l'adaptation. Le professionnel prend du temps avec l'enfant et échange avec les parents sur les habitudes de vie de l'enfant (le sommeil, le repas, les activités qu'il aime faire ou non, ses habitudes de vie). Ces informations permettent de mieux accueillir l'enfant et de répondre à ses besoins par l'ensemble de l'équipe.

c. Une période de séparations

Petit à petit le parent confie l'enfant à la crèche. Il s'agit de ne pas faire de séparations trop brutales et de permettre à l'enfant de s'attacher progressivement aux accueillantes pour ensuite aller vers les autres enfants et adultes.

Les premières séparations sont courtes (environ 10-15 min) mais elles permettent à l'enfant de prendre conscience du retour du parent. C'est aussi le moment de mettre les mots (verbaliser) par les professionnels sur ce qui se passe pour l'enfant et autour de lui à la crèche.

Il est important que les adaptations soient régulières, leur durée et leur fréquence sont variables d'un enfant à l'autre. Elles sont mises en place en fonction de l'enfant, de sa

manière de vivre la séparation et des impératifs professionnels des parents. Progressivement le temps de séparation et d'accueil s'allonge et l'enfant partage petit à petit des moments spécifiques à la crèche (les goûters, les repas, les siestes).

Certaines adaptations sont plus difficiles que d'autres. Cependant, l'adaptation permet à l'enfant de se séparer en douceur de ses parents et cette séparation est positive. L'enfant en a besoin pour se socialiser : créer de nouveaux liens avec les personnes qui l'entourent et son environnement.

L'équipe accompagne donc la famille tout le long de l'adaptation et persévère lorsqu'elle rencontre des obstacles. Un rituel de transmission est aussi mis en place : il s'agit d'échanger des informations importantes entre les parents et l'équipe par rapport à ce que l'enfant vit à la crèche et à la maison. Ce rituel continue au-delà de la période d'adaptation et permet d'assurer un accueil de qualité pour l'enfant.

Lors de cette période de séparations l'enfant se forge de nouveaux repères. Il est d'autant plus important qu'il ait un repère sécurisant qui le rattache à sa famille et sa maison.

L'objet transitionnel et la tétine :

Les enfants ont la possibilité d'apporter à la crèche leur doudou et leur tétine. Pendant l'adaptation l'enfant peut garder son doudou et sa tétine, car ces objets le réconfortent et l'apaisent le temps de l'absence de ses parents. Plus tard lorsque les enfants restent plus longtemps à la crèche, les accueillantes leur permettent de prendre le doudou (ou la tétine) s'ils en ont besoin. Cependant, elles demandent aux enfants de poser ces derniers pour pouvoir manger, jouer, ou encore faire des activités.

d. Une période d'observation et d'échanges

L'adaptation est une période très spécifique qui demande de la part des professionnels des moments d'observation de l'enfant et de sa relation avec ses parents. Ils permettent aux professionnels d'évaluer la manière de s'adapter et l'évolution de l'enfant à la crèche. Les observations réalisées tout au long de l'adaptation permettent d'essayer de comprendre des réactions, des gestes, des comportements des enfants et de pouvoir répondre à leurs besoins. En fonction de ces observations nous cherchons aussi des réponses à nos interrogations en collaboration avec les parents. Durant les réunions d'équipe nous échangeons sur nos observations et nos pratiques pour permettre à l'enfant de trouver des repères dans un environnement cohérent et stable.

e. Une période d'expérimentations

Chaque enfant est différent. Chaque adaptation est unique. Il ne s'agit en aucun cas de proposer une « recette » que l'on utiliserait avec toutes les familles. L'expérimentation est mise en avant avec l'enfant pour mieux le connaître, savoir ce qu'il aime, ce qui l'apaise, comment il fonctionne.

Nous respectons le rythme de chaque enfant et nous individualisons son adaptation. Dans la mesure du possible nous essayons de s'adapter, et d'adapter la structure à l'enfant et à ses besoins. En fonction du vécu de l'enfant et de ses découvertes à la crèche il pourra être accueilli rapidement ou aura besoin de plus de temps. Il est important de laisser du temps à l'enfant pour expérimenter son nouvel environnement en douceur.

Au-delà de la période d'adaptation, lorsque l'enfant intègre le groupe d'enfants et participe aux rituels de la journée de la crèche, l'équipe veille à son épanouissement à travers les soins, les moments de la vie quotidienne et différentes activités.

f. Les outils pour l'équipe

La micro-crèche d'insertion La Cour Enchantée vit au rythme des adaptations. En moyenne près d'un nouvel enfant arrive à la crèche chaque semaine, avec une période de forte affluence entre la rentrée de septembre et les vacances de la Toussaint.

Afin de faire face à cette spécificité de la structure, un guide d'adaptation interne est disponible pour l'équipe avec les comptes rendus de différentes formations, les articles de magazines spécialisés, les grilles d'observation, les tableaux aidant à recenser les habitudes de vie des enfants, etc.

L'observation reste notre outil principal : elle contribue à assurer l'accueil de qualité pour les enfants et les parents mais aussi elle favorise la création et la mise en place des outils concrets qui facilitent les adaptations et le fonctionnement quotidien de la micro-crèche.

A la rentrée le responsable de la micro-crèche organise un temps de préparation en équipe pour remettre les outils à jour, sensibiliser les nouveaux membres de l'équipe et se préparer et préparer la structure à l'accueil de nouveaux enfants.

Durant la période de la rentrée le planning de l'équipe est tout particulièrement adapté à l'accueil de nouveaux enfants et les réunions d'équipe ont lieu de façon hebdomadaire. Pendant ces réunions nous discutons du fonctionnement quotidien de la crèche mais surtout de l'accueil de tous les enfants, surtout ceux en adaptation, afin de leur offrir le meilleur accueil possible.

2. LA PLACE DES PARENTS

La crèche a été fondée pour les familles du quartier, tout particulières pour les parents, les mères qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion professionnelle. Ainsi les parents y occupent une place aussi importante que les enfants. Nous nous rencontrons tous ensemble... dans la Cour Enchantée, nom choisi pour la multitude de personnes qu'on peut rencontrer dans une cour.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, ceux qui connaissent le mieux l'enfant, son développement et ses besoins. Le travail éducatif au sein de la crèche ne vient que s'ajouter à ce que l'enfant apprend à la maison dans le souci de coéducation. La période de l'adaptation est donc une occasion pour apprendre à connaître la famille, l'enfant, leurs habitudes, besoins et attentes. Ce recueil d'informations permet de mieux accueillir l'enfant et les parents dans leurs spécificités.

Les parents ont donc toute leur place à la micro-crèche pendant leur période de transition professionnelle que nous savons être un temps particulièrement sensible pour tous les membres de la famille. La mission de la crèche est alors de soutenir la parentalité et accompagner les parents. L'accompagnement personnalisé est mis en place par le responsable de la micro-crèche. Il concerne les démarches administratives liées à l'accueil de l'enfant, les questions éducatives et la recherche d'un mode d'accueil pérenne pour l'enfant. Dans ce cadre le responsable avec les parents, en lien avec les accueillantes, essayent de trouver ensemble les meilleures solutions pour l'accueil de l'enfant, son adaptation ou encore de résoudre ensemble des difficultés éducatives et/ou d'organisation de la vie quotidienne de la famille.

La crèche est un nouveau lieu de vie de l'enfant mais elle peut le devenir pour les parents aussi : les parents sont les bienvenus pour passer un moment de jeu avec leur enfant à la crèche, pour réveiller eux-mêmes leur enfant s'il dort au retour du parent, se poser pour observer jouer avec son enfant, participer aux gouters, aux sorties de la crèche ou encore s'investir dans le cadre des activités de l'association PAR ENchantement.

Une fois par trimestre nous organisons un grand goûter de la crèche avec la participation des parents. C'est une occasion de vivre autrement un moment festif ensemble en écoutant une histoire, en chantant les chansons et en discutant entre les grands et les petits. Ponctuellement d'autres fêtes peuvent être proposées.

Périodiquement les parents peuvent être convoqués à des réunions de parents, notamment pour rencontrer des Assistantes Maternelles du quartier qui assurent une grande partie de passages vers un mode d'accueil pérenne.

L'accueil des enfants occasionnels est proposé aux enfants qui fréquentent régulièrement, avec leurs parents, l'Atelier Parent Enfant à l'association PAR ENchantement.

3. LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

La crèche peut être ouverte de 7 à 20h, nous disposons de 3 places d'accueil de 7 à 8h et de 18 à 20h. Ces créneaux sont uniquement ouverts quand les parents en ont besoin pour des raisons professionnelles. La crèche est donc le plus souvent ouverte entre 8 et 18h.

Une accueillante peut accueillir seule 3 enfants. A partir du 4^e enfant la présence d'une deuxième accueillante est nécessaire.

7/8h à 9h : accueil des enfants et des parents, préparation de la journée, jeux libres des enfants,

9 à 10h : temps privilégié pour les adaptations, activités plus ciblées pour les enfants,

9h30 : le temps de bonjour et de comptines, collation et changes,

10h15 : départ à la sortie de la crèche, au parc ou aux Jardins de la Montagne Verte,

11h30 : retour, repas des petits,

11h45 : sieste des petits (en fonction de leurs besoins), comptine et repas des grands,

Entre 11h30 et 14h : départs et arrivées des enfants accueillis à la demi-journée,

12h30 : changes et lecture collective avant la sieste.

13h : temps de siestes,

14h : réveil échelonné, jeux libres,

15h30 : comptines et gouter, changes,

16h :

- si possible, sortie aux poules et chèvres pour leur apporter les restes du repas,
- ponctuellement une activité motrice dans la salle de l'association (si salle disponible),

17h :

- départ des enfants, le temps privilégié avec les parents afin de pouvoir leur transmettre des informations importantes sur la journée de l'enfant, ses activités, son développement,
- préparation de la fermeture de la crèche, les enfants aident aux tâches quotidiennes comme suspendre le linge, faire le yaourt, sortir les poubelles, arroser des fleurs,

18-20h : Par période, accueil du soir, de façon exceptionnelle. Repas, repos ou activité se fait en fonction de l'enfant et de sa famille.

L'accueil du soir :

En réalité c'est rarement un accueil collectif. En fin de journée, c'est un temps qui peut être difficile pour l'enfant qui reste seul à la crèche avec une accueillante. Pour ces raisons une recherche active d'une solution alternative (une assistante maternelle) est mise en place afin de rendre ce temps moins difficile pour l'enfant.

4. L'ALIMENTATION

Nous attachons une grande importance à l'alimentation. Nous avons fait le choix de proposer des repas préparés sur place, de manière familiale, par une cuisinière avec des produits frais, majoritairement BIO et achetés chez les commerçants du quartier.

Nous avons souhaité que tous les enfants puissent partager le même repas. Afin de respecter la diversité culturelle et religieuse des familles, nous avons décidé de proposer des repas semi végétariens, sans viande mais avec du poisson, des œufs et produits laitiers. Ce choix non conventionnel est aujourd'hui également motivé par le fait que dans nos sociétés occidentales nous consommons trop de protéines d'origine animale.

La cuisinière valide une formation assurée par une diététicienne afin de respecter l'équilibre alimentaire mais également les saveurs des menus (texture, etc.) en prenant en compte les contraintes de la micro-crèche. Notre souhait est que les enfants mangent bien, de façon plus variée et naturelle. Une employée de l'association ayant des compétences en Economie Sociale Familiale supervise le travail de la cuisinière à travers différents outils mis en place. Ces outils permettent de proposer des menus équilibrés, adaptés en fonction des légumes de saison, et de garder une traçabilité.

Les enfants participent aux courses en cherchant les légumes aux Jardins de la Montagne Verte. Ils voient ensuite le repas que la cuisinière prépare à travers une grande baie vitrée. Enfin les enfants contribuent au goûter en préparant les yaourts avec les accueillantes.

Le matin, les enfants se retrouvent autour d'une collation. Nous leur proposons une tisane qu'ils apprécient de boire nature. Certains jours, nous proposons aux enfants une activité collective qui peut-être de couper et presser le jus de fruit ou de légume pour la collation du matin ou pour un anniversaire.

Les repas s'organisent autour de 2 temps : les « petits » mangent en premier vers 11h30,

ensuite les « grands » débutent leurs repas vers 12h. Pendant ce temps la cuisinière aide au repas auprès des enfants. Nous appliquons une certaine souplesse au niveau des horaires du début des repas car nous tenons compte du rythme des enfants et de la sortie matinale.

Le goûter de l'après-midi est proposé aux enfants, selon les retours de sieste, vers 15h30. Il est composé des fruits frais, de la compote pour les petits et du yaourt fait sur place.

Un temps de chanson est réservé 15 minutes avant les repas, collations ou goûters. La comptine « La fourmi » est un repère pour les enfants, car c'est la dernière chanson que l'on chante avant de commencer le repas.

Hygiène :

Nous organisons un temps de lavage des mains avant le repas, puis nous utilisons des gants de toilettes mouillés après le repas. Nous souhaitons commencer de nouveaux apprentissages pour les enfants plus grands comme le brossage des dents.

La vaisselle est adaptée aux enfants et rangée à portée de mains, et dans la continuité des apprentissages, nous proposons aux enfants d'utiliser des fourchettes à la place de la petite cuillère. Un bac est présent pour stocker la vaisselle sale afin de pouvoir la transvaser dans un lave-vaisselle.

L'aménagement de l'espace répond aux besoins réels des enfants et favorise leur développement et l'hygiène. Une barrière est utilisée pour délimiter l'espace repas.

5. LE SOMMEIL

Dans l'intérêt de l'enfant, nous sensibilisons les parents à adapter au mieux l'heure de départ par rapport au rythme de sommeil et du repas de leur enfant.

Afin de respecter les heures de sommeil, les repas sont donnés en fonction des besoins pour les plus petits. Le temps de la sieste est alors organisé après le repas, suivi d'un change ou d'un passage aux toilettes pour les plus grands. Ce moment d'entracte nous permet de créer un espace calme et de proposer aux enfants une petite histoire lue ou racontée, un rituel avant la sieste.

A l'exception des plus petits, tous les enfants vont à la sieste l'après-midi. Elle débute à 13h et elle est précédée par un temps d'histoire lue ou racontée.

Les enfants n'ont pas de lit attiré mais chaque enfant a son drap fourni par la micro-crèche. La couverture (ou la couette) ou encore sa turbulette pour les petits sont fournies par les

parents afin de faire le lien entre la maison et la crèche durant le temps de sieste qui est parfois difficile au début pour certains enfants.

Une présence est assurée dans chaque dortoir et une boîte à musique est mise à disposition.

Lorsqu'un enfant ne s'endort pas pendant le temps de sieste, une accueillante le prend en charge dans la salle d'éveil, en lui proposant de s'y reposer en regardant les livres pour garder une ambiance calme pour les autres enfants. Nous demandons aux parents que les heures des arrivées et départs des enfants respectent, si possible, le temps de la sieste.

Les enfants se lèvent seuls lorsqu'ils se réveillent. Nous les accueillons dans le calme et nous leur proposons des jeux libres.

6. LE CHANGE ET L'HYGIENE

a. Equipement :

Il y a 2 plans de change à la crèche. Nous nous servons d'un linge par enfant et par change. Des gants de toilettes et de l'eau sont utilisés pour laver les enfants. Puis, nous désinfectons le matelas avec un produit adapté et du papier essuie-tout. Enfin, nous inscrivons les heures de change et des vérifications sur un support. Un protocole de change est mis à disposition des accueillantes.

Les vêtements de rechange: l'enfant à la crèche est confronté à un âge où les fuites et les oublis peuvent survenir. Lorsque cela arrive, une accueillante veille à son confort en remplaçant les vêtements mouillés. Nous sensibilisons donc les parents à nous laisser des vêtements de rechange pour que leur enfant puisse finir sa journée confortablement.

b. Hygiène :

Nous organisons 3 changes par jours, en fonction des besoins de l'enfant et du temps qu'il passe à la crèche. Les enfants qui utilisent les toilettes sont sensibilisés au lavage des mains après leur passage.

Pour les enfants qui ont l'âge d'aller aux toilettes, nous proposons aux parents de commencer la transition. Nous sollicitons alors l'enfant à aller aux toilettes au moment du change. Les parents peuvent nous apporter des couches culottes pour favoriser l'apprentissage de la propreté.

7. LA SANTE

Un protocole de santé validé par le médecin de la crèche est lu par chaque nouvelle accueillante et mis à disposition de tout le personnel.

Une formation est proposée à l'équipe d'accueil afin de connaître les différentes pathologies ainsi que de reconnaître les signes qui sont associés.

L'administration des médicaments à la micro-crèche est possible seulement si les parents ont signé l'accord et si les médicaments sont accompagnés d'une ordonnance du médecin. Le seul médicament qui peut être administré sans l'ordonnance : DOLIPRANE® au cas où l'enfant commence à présenter la fièvre (38°C) pendant l'accueil à la crèche. Toutes les accueillantes sont en mesure de donner des médicaments, en respectant les règles établies.

Pour toute allergie notoire ou problème de santé chronique, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est mis en place en lien avec le médecin de l'établissement.

8. LES ACTIVITES

a. L'importance du jeu et des activités dans le développement de l'enfant

La crèche doit offrir aux enfants un lieu éducatif, un lieu de vie et de joie, qui donne une place à la spontanéité, l'expérimentation et la découverte pour l'enfant. Les jeux et les activités sont essentiels au bon développement de l'enfant et à la construction de son identité. Le jeu est une part très importante dans la journée d'un enfant.

Jouer, c'est grandir, c'est le plaisir de découvrir, mais aussi la possibilité de se construire. Il est important que l'enfant prenne plaisir à jouer et qu'il progresse à son rythme. Le jeu permet aussi un apprentissage des relations sociales et des règles de vie.

b. La place de l'adulte

L'adulte peut adopter plusieurs attitudes en fonction de l'âge de l'enfant, de ses besoins et du choix de son jeu. Il peut proposer, participer ou observer.

Nous proposons des activités aux enfants en leur donnant un cadre sécurisant qui leur permet d'expérimenter par eux-mêmes. L'adulte participe à l'activité et au jeu, mais ne fait

pas à la place de l'enfant. L'observation tient une part importante dans le travail éducatif. Elle permet de mieux cibler le besoin de l'enfant. Pendant les moments de jeux libres l'adulte prend du recul pour observer les capacités de l'enfant et leurs évolutions.

Les professionnels aménagent l'espace de la crèche pour permettre à l'enfant de vivre avec les autres et de choisir de faire ou non une activité. L'espace doit être pensé pour permettre aux enfants de ne pas se gêner tout en pouvant se rencontrer. Les enfants d'âges mélangés vont apprendre à se connaître, à échanger et respecter les plus petits.

c. Les activités à la micro-crèche

- **Les sorties**

La crèche ne dispose pas d'espace extérieur (cour, jardin).

Entre 10h et 11h30, il n'y a pas d'arrivés ou de départs d'enfants. Cela nous permet de favoriser les sorties quotidiennes. Le fait de sortir nous permet de répondre au mieux aux besoins des enfants de tous les âges (3 mois à 6 ans) et permet aux plus grands de se défouler.

La crèche doit être un lieu de découverte du monde environnant. Nous sortons dès que nous en avons l'occasion. Nous nous promenons dans les alentours de la crèche et nous impliquons les enfants dans la vie du quartier.

➔ *Le parc :*

Un parc très sympathique se trouve à proximité de la micro-crèche. Nous y emmenons les enfants tous les matins de 10h à 11h30 s'il ne pleut pas. Le parc est ombragé en été, il est délimité et permet aux enfants de jouer à différents jeux. Les enfants jouent à des jeux symboliques. Ils jouent aux pirates, aux capitaines du bateau, à cueillir des graines, ramassent des feuilles pour faire de la « salade » ou jouent à cache-cache. Les enfants développent leurs capacités motrices en montant sur le toboggan, sur les jeux qui se balancent, les tourniquets. Ils apprennent également à jouer ensemble et à partager les jeux et les espaces.

➔ *La mini ferme de la charmille :*

Rue de la Charmille se trouve une mini-ferme. On y trouve des poules, des oies, des dindons, des coqs, des chèvres, des moutons et des lapins. Nous nous rendons régulièrement à la ferme pour voir les animaux, les nourrir. Les enfants donnent aux poules les restes des repas, du pain dur, des graines. Ils cueillent des pissenlits qu'ils donnent aux chèvres.

➔ *Des sorties culturelles plus exceptionnelles :*

De temps en temps nous proposons des sorties avec les enfants les plus grands (cinéma, bibliothèque, spectacle...).

➔ *Le bibliobus :*

Le mercredi après-midi nous nous rendons avec un petit groupe d'enfants au bibliobus. Celui-ci se trouve devant l'école maternelle Camille Claus (Rue Gerlinde) de 13h30 à 15h30. Nous proposons aux parents qui le souhaitent de remplir un formulaire d'inscription au nom de leur enfant. Ainsi l'enfant pourra emprunter des livres sur sa carte pour les emmener chez lui et les lire avec ses parents.

➔ *Les Jardins de la Montagne Verte :*

Une fois par semaine nous nous rendons aux Jardins de la Montagne Verte avec les enfants pour y chercher des fruits et des légumes BIO. En effet, nous ramenons les produits frais à la cuisinière pour qu'elle prépare de bons petits plats aux enfants. Les enfants peuvent découvrir les différents fruits et légumes qu'ils mangent.

De la même manière nous allons vers d'autres commerces du quartier, comme la boulangerie ou la pharmacie.

➔ *Simple balade pour prendre l'air :*

Lors de simples promenades pour se dégourdir les jambes on fait toujours des découvertes (Avions, voiture, feuilles, des papillons).

- **Les mots, la langue, les livres**

La petite enfance est un âge de découverte et d'évolution. Nous proposons quotidiennement aux enfants des temps de regroupement. Pendant ces temps spécifiques l'accueillant utilise différentes méthodes qui permettent à l'enfant de découvrir les mots, de les prononcer ou encore de les associer à des images (lecture, comptines, chansons, imagiers). Les livres favorisent le développement de l'imagination et permettent à travers leurs messages de rassurer l'enfant, de vaincre ses peurs et ils le préparent à vivre diverses expériences (séparation, propreté, sommeil, repas...). Ce temps de regroupement est aussi un moment d'échange, de partage et de plaisir où nous nous réunissons tous ensemble.

Le principal temps de regroupement autour de la lecture se déroule juste avant la sieste. Il permet de partager un moment calme avec les enfants. Ainsi les enfants s'apaisent et ceux qui ont besoin d'être rassuré peuvent l'être à travers la mise en place de ce rituel régulier.

Le livre ayant une place importante dans la structure, les enfants ont accès librement à certains livres qu'ils peuvent se raconter, regarder ou raconter aux copains.

Pour varier les histoires racontées à la crèche, nous nous rendons chaque semaine au bibliobus pour y emprunter des livres pour enfants. Les enfants choisissent les livres qu'ils ont envie de regarder et d'écouter.

- **Les comptines et jeux de doigts**

A la cour enchantée, les journées sont rythmées par des comptines. En effet, elles trouvent principalement leur place pour commencer la journée avant la collation, puis avant le repas, et avant le goûter. Ces temps là sont les plus propices aux chants avec les enfants mais il arrive également que l'on chante à d'autres moments.

Les temps de comptines favorisent la socialisation. Chanter regroupe les enfants ensemble et offre un temps à des enfants timides de partager un moment joyeux et enthousiaste avec les autres enfants et les adultes. Les comptines permettent aux enfants de se retrouver ensemble pour un moment convivial et amusant, de valoriser chacun d'entre eux individuellement et en appartenant à un groupe. Ces moments de chant avec les enfants sont très importants au sein de la micro crèche et permettent à tout le monde, petits et grands, enfants et adultes, de se regrouper, se retrouver ensemble.

La cour enchantée est un lieu pluriculturel et les chants, la musique permet le partage de culture. En effet, nous mettons en avant et incitons la transmission de chants, de musique provenant de chaque pays, de chaque culture de l'enfant et de sa famille. C'est par la participation parentale que cet échange peut trouver sa place. C'est un moyen également pour l'enfant de retrouver ses origines, sa culture et celle des autres.

Le temps de chansons permet aux enfants d'accéder au langage par la répétition des paroles chantées. Les comptines peuvent être illustrées à l'aide d'un livre à chanter ce qui introduit les enfants à l'univers du livre et de la lecture que nous proposons à d'autres moments de la journée.

Ces temps de comptines et jeux de doigts sont apaisants. Notamment durant les adaptations, pendant lesquelles ces derniers amènent l'enfant à partager des moments individuel et collectif en douceur, rassurant.

Les comptines et jeux de doigts font partie de la vie de la cour enCHANTée.

- **Les ateliers de la vie quotidienne (dont la cuisine)**

Tout au long de la semaine nous impliquons les enfants dans la vie de la structure et ses tâches.

Chaque semaine nous cherchons les fruits et les légumes frais qui composent le menu de la crèche. Les enfants participent quotidiennement à la fabrication des yaourts pour le goûter. De temps en temps les enfants participent à des ateliers cuisines. Nous réalisons des gâteaux de Noël, des gâteaux ou d'autres préparations culinaires pour les fêtes avec les parents ou les anniversaires des enfants. Nous pressons des fruits ou des légumes pour la collation du matin. Pour le goûter de l'après-midi, nous coupons les fruits proposées pour le goûter devant les enfants et avec l'aide des plus grands pour qu'ils puissent voir le fruit entier avant qu'il soit coupé. Ainsi l'enfant peut suivre le fruit du magasin jusque dans son assiette.

La cuisine se situe accolée à la salle de vie et est séparée par une baie vitrée. Les enfants ont l'occasion d'observer la cuisinière à travers la vitre. Ils aiment reproduire ce qu'ils observent à travers les jeux symboliques tel la dînette.

Régulièrement les enfants nous aident à ranger le linge, le plier, l'accrocher (chacun en fonction de ses possibilités).

- **Des moments spécifiques pour les tous petits**

Les « bébés » (première année de vie) ont des besoins très spécifiques. En une année ils découvrent et évoluent énormément. Les professionnels prennent des temps dans la journée pour échanger avec les tous petits et pour leur proposer des temps d'éveil spécifique à leurs besoins. Le choix des activités ou des jeux se fait en fonction du développement de l'enfant et de son besoin au moment présent. A cet âge-là les enfants évoluent très vite. Les professionnels doivent avoir un œil attentif pour remarquer toutes les évolutions vécues par l'enfant à la crèche. Ils échangent avec les parents sur les diverses évolutions des capacités de l'enfant à la maison et à la crèche. Le but est de respecter le rythme des découvertes de l'enfant à la maison.

- **Le rangement**

Avant 3 ou 4 ans les enfants ne sont pas capables de ranger seuls. Les professionnels favorisent l'implication de l'enfant dans le rangement. Le but c'est que l'enfant soit valorisé lorsqu'il aide l'adulte à ranger.

9. REFERENT DE L'ENFANT

a. DEFINITION ET ROLE DU REFERENT

« Le référent est le garant de la continuité de ce que vit l'enfant accueilli en collectivité, grâce d'une part à sa prise en charge concrète de l'enfant durant son temps de travail ; d'autre part, au travail d'équipe approfondi que permet cette organisation » (tiré de la charte qualité des établissements d'accueil collectif de la petite enfance à Strasbourg)

Concrètement, pour chaque enfant accueilli, un accueillant-référent est désigné. Ce professionnel est plus particulièrement responsable d'accompagner les enfants dont il est **référent** ainsi que leurs parents, au cours de la [période d'adaptation](#) d'abord, puis tout au long de l'accueil. Il est présenté et se présente ainsi à l'enfant et à ses parents, dès les 1ères rencontres au sein de la structure d'accueil. Il est identifié et reconnu comme tel par l'équipe.

Il est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de la famille. Il s'occupe de la première rencontre, d'établir le premier lien. Il accueille la famille lors d'une première heure d'adaptation au cours de laquelle il se présente, présente l'équipe, les lieux, et prends les informations essentielles sur une fiche (outils de communication).

Le référent instaure une relation de confiance au quotidien. L'objectif étant de rassurer l'enfant, lui assurer un repère dans ce nouvel environnement qui été avant inconnu pour lui. Il aide l'enfant à se sentir en sécurité, et l'accompagne dans sa vie à la crèche.

Cependant, son rôle est de favoriser le lien avec le reste de l'équipe. Il est le référent principal de l'enfant et de la famille, et avec le temps, le référent fera en sorte que l'équipe aussi puisse prendre le relais. C'est l'objectif de l'adaptation. En effet, l'accueillant-référent ne dispose pas de droit particulier sur l'enfant dont il est référent. Les bras dans lesquels l'enfant préfère se blottir ne sont pas toujours ceux de l'accueillant qui est son référent. Il n'y a rien de problématique à cela. Etre référent est une fonction et un rôle confiés à un professionnel en particulier. Il ne s'agit pas de créer une relation exclusive avec l'enfant mais de garantir la continuité de l'accueil.

Petit à petit, l'enfant va se sentir assez en sécurité pour pouvoir explorer d'autres choses, allez de lui-même vers d'autre personnes, découvrir. Son référent es garant de ce passage. En fonction du rythme et besoin de chaque enfant. La situation varie d'un enfant à un autre.

Le référent gère l'adaptation, sa continuité. Il observe et communique avec le reste de l'équipe et les parents pour pouvoir avancer avec les séparations et ajouter ensuite des temps nouveaux comme le repas, la sieste... des outils sont présent pour faciliter l'organisation, le suivi et la continuité de l'adaptation. Le référent a pour mission de mettre a jour ses outils, d'écrire le déroulement régulier des adaptations pour avoir un trace, pour la transmission au reste de l'équipe et donc pour valoriser par la suite le lien avec chacun. Chaque enfant a un référent, mais il est très important que chaque membre de l'équipe puisse avoir les informations essentielles et nécessaires à un accueil de qualité.

b. DANS QUEL BUT ?

1. Pour la famille

Un adulte est identifié comme référent. C'est un repère qui permet de faciliter l'établissement d'un lien de confiance. Ce qui est dit lors des premiers accueils suivra l'accueil de leur enfant au cours de sa présence à la crèche. En effet, cela permet une continuité de l'accueil de leur enfant et d'avoir pour eux un interlocuteur qui centralise toutes les informations.

C'est avec celui-ci que les parents vont ensuite avancer avec leur enfant dans l'adaptation. Dans un souci de coéducation, organiser ensemble l'introduction du premier repas, de la première sieste etc...pour aboutir à terme à l'accueil demandé et dont les parents ont besoin.

2. Pour l'enfant

Avoir un référent permet une continuité de l'accueil. Que l'enfant se sente bien avec tout le monde. Le référent accompagne l'enfant dans l'établissement de nouveaux liens, à interagir avec les autres enfants et adultes-accueillants. Aussi, cela permet un accompagnement vers « l'après », comme le passage à l'école, ou dans une autre structure.

3. Pour l'équipe

La notion de référence permet une meilleure organisation du travail d'équipe. Elle favorise l'observation des enfants dont nous sommes référent et prise de note. D'ailleurs, après réflexion en équipe, possibilité de mise en place d'une observation écrite plus poussée des enfants qui nous questionne davantage. Le référent coordonne cet écrit.

Aussi, elle favorise l'échange d'informations au sujet de l'enfant et de sa famille pour un accueil répondant aux besoins de l'enfant et de sa famille, de son développement, de son quotidien. Dans un souci de continuité, le référent peut être amené à aménager ou modifier son planning à celui de l'enfant dont il est référent en fonction des besoins au cours de l'adaptation si nécessaire.

c. LES OUTILS A DISPOSITION

1. Les outils liés à l'adaptation

- **la fiche de renseignement sur l'enfant et sa famille** : cette fiche permet de noter les habitudes de l'enfant (alimentation, sommeil, jeu...), elle est remplie avec le parent lors des premières rencontres. Elle peut être complétée par la suite pour refléter l'évolution de l'enfant.
- **La fiche d'observation de l'adaptation** : une fiche sert de support à l'observation de l'enfant pendant toute la durée de l'adaptation. Elle sert à noter le comportement de l'enfant, ses émotions et ses interactions dans la structure. Elle est remplie par les professionnels présents lors de l'adaptation. Elle peut être complétée par toute l'équipe si nécessaire après concertation.

Ces deux fiches sont à la disposition de toute l'équipe et facile d'accès.

2. Les outils du quotidien

- **La fiche enfant** : une fois l'adaptation de l'enfant réussie, le besoin d'observation se fait moins régulier. Le référent suit alors le développement global de l'enfant et note ses observations (progrès de l'enfant, événements particuliers) sur cette fiche.
- **Le cahier** : Au départ de l'enfant le référent remet à la famille un cahier (ou une pochette) comprenant les réalisations de l'enfant et les photos. Le référent se charge du cahier de photos propre à chaque enfant qui est ensuite remis au parent. Cela permet un lien entre la crèche et la famille, de mettre par images des souvenirs pour l'enfant et la famille.
- **Le tableau récapitulatif** : C'est un outil qui présente les enfants et leur référent. Le but étant pour chacun de savoir qui est le référent de quel enfant. Ceci permet à l'équipe de savoir à qui s'adresser selon les situations liées aux enfants.

10. L'EQUIPE

La micro-crèche fonctionne grâce à l'**équipe d'accueil**, composée par :

a. Les accueillantes :

- **2 éducatrices de jeunes enfants**, en lien avec le responsable de la micro-crèche, *elles assurent la mise en place du projet pédagogique et supervisent le fonctionnement quotidien de la micro-crèche en épaulant le personnel non qualifié,*
- **1 accueillante titulaire du CAP Petite Enfance,**
- **1 assistante maternelle,**
- **2 accueillantes Petite Enfance en formation,**

Toutes les accueillantes sont *chargées de l'accueil des enfants, leurs adaptations, elles veillent à leur sécurité, mettent en place des activités, assurent des soins, des repas, des siestes et des tâches liées au fonctionnement de la micro-crèche.*

Ponctuellement les accueillantes sont aidées par **les bénévoles**, nous les sollicitons surtout pour nous accompagner lors des ballades et sorties.

- b. **La cuisinière**, *chargée de la préparation des repas et des achats.*
- c. **L'agent d'entretien**, *chargée de l'entretien des locaux de la micro-crèche.*
- d. **Le responsable de la structure**, travailleur social, chargé de la gestion quotidienne de la structure, en lien avec la directrice de l'association : *organisation de l'accueil des enfants, gestion de l'équipe, l'accueil et l'accompagnement des parents, la gestion administrative, les achats et les relations avec les partenaires de la structure.*
- e. **Le référent technique CESF** (garant du projet pédagogique), directrice de l'association.

Toutes ces personnes font partie de l'équipe pour mettre en place ensemble l'accueil des enfants et des parents. Il existe de l'entraide et de la solidarité entre différents métiers représentés à la crèche. Ainsi la cuisinière aide au repas des enfants, l'agent d'entretien aide ponctuellement aux sorties extérieures, en leur absence leur tâches sont réparties entre les autres membres de l'équipe.

Ainsi les accueillants sont amenés à un haut degré de polyvalence, d'autonomie et d'adaptabilité qui sont des points forts de toute l'équipe. Portée par l'intérêt de l'enfant et aux parents, l'équipe fait fonctionner au mieux la micro-crèche dans un contexte financier précaire, les subventions n'étant pas pérennes ni à la hauteur du projet.

Ceci peut donner une image légèrement idéalisée de la vie de l'équipe mais ce qui se vit dans et autour de la crèche est globalement ressenti comme très positif par tous les acteurs. Après tout il s'agit bien de s'accrocher aux idéaux qui nous permettent d'avancer au quotidien !

11. LES BENEVOLES, LES STAGIAIRES

La crèche, tout comme l'association, ne pourrait pas fonctionner sans ses bénévoles. Les moyens humains salariés sont bien insuffisants pour mettre en place le projet d'établissement, le projet pédagogique ainsi que d'assurer un accueil et un accompagnement de qualité.

Ainsi nous sommes reconnaissants chaque fois que nous sommes aidés par un bénévole dans l'encadrement des enfants, la mise en place des jeux et des sorties, l'accompagnement des enfants lors des repas, des changes ou des siestes. Plus ponctuellement les bénévoles nous aident dans l'administratif ou encore dans les petits travaux de bricolage. Les bénévoles réguliers sont épaulés dans leur évolution professionnelle par l'orientation vers des formations ou offres d'emploi, cet accompagnement est assuré par une CESF au sein de l'association.

Périodiquement nous accueillons des stagiaires, uniquement pour des stages courts compte-tenu des contraintes financières.

12. LA VIE ASSOCIATIVE ET L'EXTERIEUR

a. L'association

La micro-crèche d'insertion *La Cour Enchantée* fait partie intégrante de l'association gestionnaire PAR ENchantement. Cependant, quelques différences existent au niveau du fonctionnement, du public accueilli, de la place des salariés et de l'implication des bénévoles. Notre ambition est alors de créer des passerelles entre les deux volets de l'association par :

- L'implication des éducatrices de la crèche au sein de l'APE ; l'Ateliers Parents Enfants accueille par ailleurs la permanence de la micro-crèche,
- L'invitation des parents de la crèche à fréquenter les APE (pour ceux qui sont disponibles) ou d'autres activités de l'association,
- La diffusion du programme de l'association auprès des parents de la crèche,

- La proposition de l'accueil occasionnel pour les enfants qui viennent régulièrement avec leurs parents aux APE.

b. L'extérieur

Plusieurs partenaires nous orientent ponctuellement des familles en besoin d'accueil d'urgence pour leurs enfants :

- *Centre Médico-Social,*
- *Centre Socioculturel Camille Claus,*
- *Mission Locale,*
- *OPI, Prévention spécialisée,*
- *Multi-accueil Liliane Oehler, fondation Stenger-Bachmann,*
- *Ecole maternelle Camille Claus,*
- *Association Entraide le Relais,*
- *Micro-crèche d'insertion Le P'tit Home à l'Etage, Association Le Hôte Protestant,*
- *Micro-crèche TILIO Le Bateau en Papier,*

Nous attachons une grande importance au développement local socio-économique du quartier, la micro-crèche d'insertion en est un levier important. Ainsi nous achetons de façon responsable à des commerçants ou associations locaux par quoi consommer apporte ou fait maintenir des emplois dans le quartier tout en créant du lien social. Par ce biais même nos fournisseurs deviennent alors nos partenaires privilégiés et il n'est pas rare qu'ils orientent les familles du quartier, leurs clients, salariés ou usagers, vers notre structure.

En voici la liste non exhaustive :

- *JMV, Jardins de la Montagne Verte (fournisseur de nos légumes),*
- *Envie (fournisseur de notre électro-ménager, nous avons accueillis des enfants de leurs salariés en insertion)*
- *Pharmacie de la Charmille (achat des produits para médicaux),*
- *SIMPLY (achats alimentaires, le supermarché soutient l'association),*

Quelques destinations préférées des enfants de la micro-crèche :

- *Ferme de la Charmille (visites des animaux à qui nous apportons les restes de repas),*
- *Bibliobus (emprunt des livres),*
- *Le cinéma l'Odyssée (sorties avec les grands enfants),*

Et voici les structures avec lesquelles nous aimerions développer le partenariat :

- *Maison de retraite Emmaüs (visites des enfants pour un gouter hebdomadaire),*

- Librairie *Usage du Monde* (achat des livres-comptines),
- Théâtres (sorties aux spectacles),
- Médiathèques de Strasbourg (sorties pour écouter des contes, lire des livres),
- Futur jardin partagé de l'association (un futur espace extérieur que nous n'avons pas),
- Future Maison de l'Enfance de Koenigshoffen,

CONCLUSION

Les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce projet pédagogique :

Marie-Christine CARAYOL

Artur KARZELEK

Marie FRIEDELMEYER

Camille RENNINGER

Marion GAUTHIS

Christelle ALOIRD

Lynda BENTAFAT

Katia KAPP

Jocelyne GAVILLET

Justine GONUL

Sabina JUKIC